

Code d'éthique

1. Respecter les consignes du règlement intérieur de l'association.
2. Ne pas faire un usage commercial « ostentatoire » de l'ensemble des compétences représentées par l'IFRAMI.
3. Agir dans l'association avec probité et impartialité. N'accepter aucun avantage personnel, direct ou indirect, susceptible d'influencer une décision professionnelle.
4. Respecter le caractère confidentiel des informations ou des biens immatériels de propriété industrielle, intellectuelle et commerciale des autres membres, dont la divulgation serait de nature à porter atteinte à leurs intérêts.
5. Respecter les règles générales d'honorabilité, l'honnêteté intellectuelle n'étant nullement incompatible avec l'habileté.

Je m'engage à respecter ce code d'éthique en adhérant à l'IFRAMI.

Nom et Prénom _____

Fait à _____, le _____

Signature